

internationales des médias un dépliant exposant les mesures pratiques envisagées pour apporter protection et assistance aux journalistes victimes de situations conflictuelles et expliquant non seulement ses possibilités d'action, mais aussi les limites et obstacles qui peuvent freiner, voire empêcher le déroulement de son intervention.

(Les personnes intéressées peuvent obtenir ce dépliant en écrivant au Service Edition et Documentation du CICR – 17, avenue de la Paix – CH-1202 Genève, Suisse).

Séminaire sur «Le journaliste et le droit international humanitaire»

Du 16 au 20 septembre 1985, s'est tenu, à Nairobi (Kenya), le premier séminaire organisé conjointement par l'Union des Journalistes africains (UJA) et le CICR sur le thème «Le journaliste et le droit international humanitaire». Cette manifestation, résultat de l'étroite coopération qui s'est instaurée entre le CICR et l'UJA, à la suite d'une mission effectuée le 20 octobre 1984, au Caire, par M. Alain Modoux, chef du Département de l'information du CICR, avait plusieurs objectifs :

- introduire les journalistes africains au droit international humanitaire et les informer sur les activités du CICR ;
- examiner, à la lumière des problèmes humanitaires qui se posent sur le continent africain, le rôle des médias dans la sensibilisation de l'opinion publique et la promotion des règles humanitaires ;
- faire le point sur la protection des journalistes dans l'exercice de leur mission.

Une quarantaine de journalistes provenant de vingt-huit pays d'Afrique francophone, anglophone et lusophone ont participé au séminaire, ainsi que des représentants d'«Africa Press Service» et de «Panafrikan News Agency», des membres de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des experts d'organisations spécialisées des Nations Unies (HCR, UNDRP, UNESCO, UNICEF, FAO) et de la Ligue arabe (Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization — ALECSO). La délégation du CICR était dirigée par le chef du Département de l'information.

Tout au long de la semaine, des exposés-débats animés, illustrés de films, ont ainsi permis d'introduire les journalistes africains au droit international humanitaire et à la Croix-Rouge (principes, organisation, mandat); de faire un tour d'horizon des activités conventionnelles et non conventionnelles du CICR en Afrique, ainsi que des principaux problèmes rencontrés par l'institution; d'aborder la question de la coordination des opérations humanitaires entre les organisations inter-gouvernementales et la Croix-Rouge, en Afrique; et, enfin, de débattre de questions touchant très directement les représentants des médias, à savoir, d'une part, la contribution des journalistes au renforcement du respect du droit international humanitaire et de l'esprit de paix et, d'autre part, la protection des journalistes dans l'exercice de leur mission.

Décès de M^{lle} Monique Katz

Le CICR a appris avec un profond regret le décès survenu, le 29 octobre 1985, de M^{lle} Monique Katz, ancienne directrice adjointe de l'Agence centrale de recherches, qui fut sa fidèle collaboratrice pendant près de quarante ans.

Entrée au service du CICR le 20 octobre 1940, M^{lle} Katz a été affectée tout d'abord au fichier français, puis nommée chef de la section italienne de l'internement en Suisse. Elle devint chef adjointe du service italien en 1945, puis chef en 1954. Par la suite, elle a consacré une partie de son temps à la *Revue internationale de la Croix-Rouge* et au service d'information.

Elle avait été nommée sous-directrice, puis directrice adjointe de l'Agence, devenue entre-temps l'Agence centrale de recherches, et avait fait partie en qualité d'expert de la délégation du CICR à la Conférence diplomatique pour la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire (1974-1977).

Elle a effectué plusieurs missions à l'étranger, principalement en Italie, et elle s'était vu décerner le titre de Chevalier de l'Ordre de la République italienne en raison de son activité culturelle et la médaille d'or de la Croix-Rouge italienne.

Lors de la cérémonie funèbre, M. J. Pictet, vice-président d'honneur du CICR, lui a rendu un dernier hommage: « *Avec elle, une grande dame de la famille de la Croix-Rouge disparaît... un des derniers témoins de l'œuvre humanitaire accomplie lors de la Seconde*